

Ma justice aux cœurs purs saura te révéler,
Ceux dont tu calmeras les peines
Qu'irritaient des méchants les blasphèmes railleurs,
Ceux qui, las de l'orgueil des jouissances vaines,
A tes simples accords se sentiront meilleurs,
Ceux-là te garderont comme en un sanctuaire
Leur souvenir religieux ;
Si ton nom ne luit point illustre sur la terre ,
Je le couronnerai sublime dans les cieux.

Ainsi, pour M. Canonge, la poésie n'est pas un pur jeu d'esprit : c'est un sacerdoce pieux et consolateur. Il peut s'applaudir de son œuvre ; nul doute qu'il n'ait atteint son but, et qu'il ne puisse se promettre sans orgueil ce que souhaitait l'illustre chantre des *Harmonies* dans une préface célèbre, lorsqu'il mettait toute sa gloire à voir *quelque cœur brisé par la douleur dire en l'écoutant : Nous prions avec tes paroles, nous pleurons avec tes larmes, nous invoquons avec tes chants*. C'est là, pour un poète, une noble et belle récompense.

H. HIGNARD.